

# CONSEIL MUNICIPAL DE SALIVES

Séance du 12 octobre 2020

\* \* \* \* \*

Le lundi 12 octobre 2020 à 20h00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Charles SCHNEIDER, Maire.

## **Étaient présents :**

M. Christophe BERG  
M. Gilles GENOUD  
M. Jacques MILLIERE  
M. Éric RUESH

Mme Hélène BOYON  
M. Silvère GOLMARD  
Mme Anne-Fatou NDIAYE  
M. Charles SCHNEIDER

Mme Charlotte DEHER  
M. Roland METZGER  
M. Norbert RAMAGET

## **Compte-rendu du précédent conseil municipal**

Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance du 14 septembre 2020.

## **Information sur les projets éoliens**

La société EDPR effectue une nouvelle présentation, à titre informatif, d'un projet éolien. À la demande du conseil municipal, elle est plus focalisée sur la commune de Salives, contrairement à celle du 14 septembre 2020, qui était très générale.

En résumé, il ressort qu'aucune éolienne ne doit se situer à moins de 5 km du centre de Valduc, ni dans les zones forestières, ni sur les couloirs des faisceaux hertziens (tour du Meix).

En conséquence, aucun terrain communal ne peut être retenu pour implanter une éolienne.

## **Avenant au contrat d'eau**

L'eau proviendra de Pavillon (Grancey-le-Château) dans le cadre de l'intercommunalité, choix fait il y a plus de 7 ans. Le château d'eau de Salives distribue les communes de Barjon, Le Meix et Salives (y compris les hameaux de Larçon et Thorey).

Une commission de service public est créée afin d'analyser le futur contrat avec Véolia. Charles SCHNEIDER, Charlotte DEHER et Christophe BERG sont élus par le conseil municipal.

## **Poste de secrétariat**

Le contrat d'Emilie BEAU passe de 8 à 16 heures hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2020.

## **Fondation de France**

La commune bénéficie toujours d'un crédit de 20000 € à la Fondation de France.

## **Remboursement de caution**

Le remboursement de la caution de Monsieur BARRUCAND est approuvé par le conseil municipal.

## **Coopérative scolaire**

Le conseil municipal approuve la participation à la coopérative scolaire, pour un montant de 10 € pour chaque enfant scolarisé de la commune.

## **Point sur les demandes de subvention en cours**

DETR : dossier à faire, une fois le service ouvert.  
Dossier du Sully en cours au département.

## **Fête de Noël**

En raison des conditions sanitaires actuelles (en date du 12 octobre 2020), chaque commune organisera de son côté cette manifestation.

Pour Salives, un spectacle ou la projection d'un film est envisagé à l'Abreuvoir. La date retenue, à confirmer, est le 18 décembre 2020 à 19h30.

## **Points divers**

**Les équipements pour le cimetière** (jardin des souvenirs, cavurnes...) sont commandés.

**Le contrat de Robert DEHER** arrive à son terme le 13 octobre 2020.

Une demande de renouvellement d'un contrat du même type va être formulée.

**Autorisation pour la construction** par Monsieur VILLERVAL d'un appentis collé au mur de sa grange.

La rénovation des **fenêtres du restaurant** en simple vitrage sera évoquée lors du prochain conseil municipal.

**L'ONF** sera sollicité au sujet des affouages.

**La séance est levée à 22h20.**